

## **Plan d'accompagnement de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises concernant l'implémentation des normes ISA en Belgique.**

### Considération générale

1. Dans le cadre de la demande d'approbation du projet de norme relative à l'application des normes ISA en Belgique communiquée au CSPE le 5 octobre 2009, le Conseil de l'IRE souhaite développer le considérant suivant du projet de norme :

*« Considérant que l'Institut des Réviseurs d'Entreprises a prévu un plan d'accompagnement de mise en œuvre des normes ISA, notamment en termes de formation dont le programme de l'IRE intègre les normes ISA depuis 2004, d'accès à des logiciels d'audit adaptés, pour lesquels l'IRE a contacté des développeurs actifs sur le marché en vue d'informer les réviseurs d'entreprises des outils disponibles, et de publication d'avis relatifs à l'application des normes ISA dans le contexte belge ;»*

2. Le Conseil de l'IRE réitère sa volonté de soutenir la profession dans ce processus d'adaptation du cadre normatif par les mesures d'accompagnement et les délais repris ci-dessous. En outre, le Conseil de l'IRE étudie actuellement la possibilité de développer d'autres mesures d'accompagnement en tenant compte des moyens dont dispose l'IRE. Pour ce faire, des discussions et consultations sont organisés avec les réviseurs d'entreprises et les cabinets de révision qui ne sont pas encore familiarisés avec les normes ISA afin d'identifier leurs besoins.

### Formation

#### a) Actuellement

3. Depuis 2004, le Conseil de l'IRE a mis en place un cycle de formation spécifiquement destiné à l'apprentissage des normes ISA (cf. Annexe A1). Ce cycle de formation a connu diverses évolutions notamment en fonction des modifications apportées aux normes ISA mais également en fonction de l'intérêt croissant de la profession en cette matière et de la décision du Conseil de l'IRE de formuler un projet de norme relative à l'application des normes ISA en Belgique.

4. Ainsi, le cycle de formation des années 2008 et 2009 ont été profondément modifiés afin de prévoir des séminaires davantage axés sur la pratique et sur la présentation d'exemples concrets d'application des diligences requises prévues par les normes ISA (cf. Annexe A2).

5. Le cycle de formation contient un séminaire d'introduction qui a pour objectif de présenter une application concrète des normes ISA aux sein des PME à l'aide du guide établi par l'IAASB intitulé « *Guide to Using ISAs in the Audit of Small- and Medium-sized Entities* (décembre 2007) » qui reste d'application pour les normes ISA clarifiées. Lors de ce séminaire, des exemples de documents de travail illustrent l'application pratique des normes ISA.

6. Le cycle de formation se divise en différents modules reprenant la présentation des normes ISA par thèmes : « *audit risk model* », le rapport d'audit, les éléments probants, .... Un séminaire spécifique d'une journée entière est consacré à la mise en pratique des politiques et procédures de contrôle qualité au sein des cabinets d'audit. A cet effet, les participants sont invités à apporter leur ordinateur portable afin d'élaborer, sur leur ordinateur, leurs propres procédures et documents de référence.

7. L'ensemble des documents fournis lors des séminaires sont repris sur le site internet de l'IRE, à la rubrique « formation », sous-rubrique « cycles de formation ».

8. De manière générale, l'évaluation des cycles de formation est perçue comme positive par les participants (cf. Annexe A3). Les participants outre leur évaluation, peuvent également émettre des remarques ou propositions sur le contenu des séminaires donnés. Chaque année, la Commission formation adapte le programme de formation permanente afin de tenir compte des ces remarques et/ou propositions.

9. Conformément aux articles 6,7 et 8 de la Directive audit transposés en Belgique par l'article 28 de la loi du 22 juillet 1953 créant un Institut des Réviseurs d'Entreprises et organisant la supervision publique de la profession de réviseur d'entreprises, coordonnée par l'arrêté royal du 30 avril 2007, une personne individuelle ne peut devenir réviseur d'entreprises qu'après avoir effectué une formation pratique et un examen d'aptitude professionnelle. Les sujets du test théorique sont définis par l'article 13, § 2, de l'Arrêté royal du 30 avril 2007, relatif à l'accès à la profession. Les normes ISA forment un de ces sujets. Actuellement, le Conseil de l'IRE sensibilise les Universités à prévoir dans leur programme de cours, des cours spécifiques sur les normes ISA.

#### b) Projets futurs

10. Pour l'année 2010, le Conseil de l'IRE prévoit de compléter le cycle de formation afin d'intégrer les nouvelles normes ISA introduites à la suite du projet de clarification de l'IAASB et de l'élargir à la norme ISRE 2410.

11. En outre, le séminaire d'introduction aux normes ISA pour les PME sera réorganisé en raison de son importance. Au niveau des orateurs, il sera vraisemblablement fait appel à des professionnels du secteur. Au niveau de la durée du séminaire, plusieurs sessions seront sans doute nécessaires afin de parcourir un exemple concret d'un audit d'une PME conformément aux normes ISA, par le biais d'exemples de templates et de checklists adaptés. Ces sessions pourront éventuellement être organisés en combinaison avec la présentation sur l'utilisation d'un logiciel d'audit.

12. Le Conseil de l'IRE prévoit l'organisation de séminaires spécifiques pour les stagiaires réviseurs d'entreprises afin de les préparer aux examens de stage, et notamment celui relatif aux normes ISA.

13. Le Conseil de l'IRE prévoit, dans le cadre de la formation, un suivi du planning mis en place par les réviseurs d'entreprises pour appliquer les normes ISA au sein de leurs cabinets respectifs. Le Conseil de l'IRE réalisera une évaluation semestrielle du degré d'implémentation des normes ISA par les réviseurs d'entreprises. En outre, il sera recommandé, qu'au moins un an avant l'entrée en vigueur du projet de norme relative à l'application des normes ISA, les réviseurs d'entreprises appliquent les normes ISA à titre d'exercice. Un contrôle de qualité sera mis en place afin, exclusivement, de permettre au Conseil de l'IRE de suivre le degré d'implémentation des normes ISA et, le cas échéant, d'adapter le plan d'accompagnement en fonction des difficultés rencontrées par les réviseurs d'entreprises.

#### Logiciels d'audit et manuels

##### a) Actuellement

14. Le 26 mai 2009, l'IRE a organisé un forum sur les normes ISA. Durant ce forum, différents logiciels d'audit ont été présentés afin d'aider les réviseurs d'entreprises à exécuter un audit conformément aux normes ISA (cf. Annexe B1). La liste des logiciels d'audit disponibles sur le marché européen et étranger est reprise en Annexe B2 au présent plan d'accompagnement.

15. L'IRE a identifié, en Belgique, deux fournisseurs qui ont développé un logiciel d'audit sur la base des normes ISA : CaseWare ISA Audit templates et Kluwer Audit Automation (cf. Annexe B3). Ces deux fournisseurs réalisent actuellement des formations à l'intention des réviseurs d'entreprises.

##### b) Projets futurs

16. Le Conseil de l'IRE organisera, le 15 novembre 2010, une session d'information ou une journée de rencontre entre les réviseurs d'entreprises et les fournisseurs de logiciels. L'objectif sera de permettre aux petits cabinets de rencontrer les fournisseurs de logiciels d'audit et de pouvoir discuter du contenu et du prix de chaque produit.

17. Le Conseil de l'IRE a, par ailleurs, mis en place un groupe de travail composé de réviseur d'entreprises de petits et moyens cabinets afin de réaliser un manuel d'implémentation de la norme ISQC-1. L'objectif du groupe de travail est d'adapter au contexte belge le logiciel développé par le Nivra (Pays-Bas) via le logiciel Scienta, en ce qui concerne « *Deel A: Kantoorhandboek* » (cf. Annexe B4). Le logiciel adapté au contexte belge sera commercialisé par Scienta et une version papier du manuel sera publiée gratuitement pour les réviseurs d'entreprises via le Centre d'information pour le révisorat d'entreprises (ICCI). L'objectif du groupe de travail est de disposer du logiciel et du manuel pour le début du second semestre de 2010.

18. En outre, le Conseil de l'IRE analyse actuellement, via le groupe de travail « implémentation des normes ISA » (cf. *infra*, n°34) la possibilité de collaborer avec d'autres Instituts européens et/ou étrangers afin de développer un manuel d'implémentation sur les normes ISA à partir de manuel existant auprès de ces Instituts, comme par exemple, l'*International Audit Guide Forms* du *Canadian Institute of Accountants* (CICA).

#### Centre d'information pour le révisorat d'entreprises (ICCI)

##### a) Actuellement

19. L'ICCI met à la disposition des réviseurs d'entreprises et des externes un help desk permettant, entre autres, de répondre aux questions sur l'application des normes ISA, ([www.icci.be](http://www.icci.be)) (cf. Annexe C).

##### b) Projets futurs

20. L'ICCI analyse actuellement la possibilité de réaliser des publications sur l'application des normes ISA, notamment une actualisation de la brochure « Rapport du commissaire conformément aux normes ISA ». Cette publication reprendra des exemples de rapports de commissaire rédigés conformément aux normes ISA, en tenant compte des spécificités belges et du type d'entité audité. Ces exemples seront, par ailleurs, publiés sur le site extranet de l'ICCI, et gratuitement téléchargeables pour les réviseurs d'entreprises. Cette publication sera finalisée dans le courant du second semestre de 2010.

21. En outre, l'ICCI étudie la possibilité de réaliser une brochure relative aux exigences de documentation par l'application des normes ISA dans le secteur des PME sur base de l'exemple développé par l'*Auditing Practice Board* (*Practice Note 26*, Royaume Uni), ainsi qu'une publication reprenant un exemple de dossier de travail adapté aux normes ISA dans un environnement PME, sur la base de templates et checklists existants, notamment ceux développés par d'autres Instituts (cf. *supra*, n°17).

## Traduction des normes ISA

### a) Actuellement

22. En 2002, l'IRE a décidé d'entamer un projet de traduction des normes ISA. En 2003, les premiers textes en français et en néerlandais des normes ISA ont été communiqués aux réviseurs d'entreprises (cf. Annexe D1).

23. A la suite de la réalisation de ce projet une collaboration a été mise en place avec la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC, France) et le NIVRA (Pays-Bas) afin de continuer à traduire les textes des normes ISA en français et en néerlandais et de n'avoir qu'une seule traduction dans chacune des deux langues applicables dans les pays concernés et reconnue par l'IFAC. Cette traduction a été publiée sur le site internet de l'IRE en 2006 et est toujours actuellement disponible de manière gratuite pour les réviseurs d'entreprises et le public au lien suivant : [http://www.ibr-ire.be/fra/documentatie\\_vertalingen\\_ISA.aspx](http://www.ibr-ire.be/fra/documentatie_vertalingen_ISA.aspx).

24. En 2006, l'IAASB a lancé un processus de clarification des normes ISA. Le Conseil de l'IRE en collaboration avec les Instituts susmentionnés ont décidé de continuer le processus de traduction afin de disposer du texte en français et en néerlandais des normes ISA clarifiées. Ce processus de traduction des normes ISA clarifiées sera finalisé pour le mois de mars 2010 en ce qui concerne les textes en français et pour avril 2010 en ce qui concerne les textes en néerlandais. Les projets de textes déjà traduits des normes ISA clarifiées sont actuellement disponibles de manière gratuite pour les réviseurs d'entreprises et le public au lien suivant : [http://www.ibr-ire.be/fra/documentatie\\_vertalingen\\_ISA.aspx](http://www.ibr-ire.be/fra/documentatie_vertalingen_ISA.aspx) (cf. Annexe D2).

### b) Projets futurs

25. Le Conseil de l'IRE a décidé d'étendre le processus de traduction aux autres normes internationales établies par l'IAASB et notamment les normes ISRE 2400 et 2410, dont la finalisation de la traduction des textes en français et en néerlandais est prévue pour 2010.

26. Le Conseil de l'IRE étudie également la possibilité de traduire vers le néerlandais la publication de l'IAASB « *Guide to Using ISAs in the Audit of Small- and Medium-sized Entities* (décembre 2007) », déjà disponible en version française.

## Guide de contrôle de qualité de l'application des normes ISA

27. Le plan d'accompagnement prévoit également l'adaptation des guides des contrôles de qualité aux normes ISA, tout en gardant la possibilité d'exécuter un contrôle de qualité selon les normes générales de révision. Les nouveaux guides de contrôles seront établis suivant la structure de l'exécution d'un audit en se focalisant, entre autres, sur les domaines à risque et les travaux effectués. Les guides seront présentés sous format

Excel (dont l'utilisation est accessible pour tous) et devront obligatoirement être remplis de façon électronique.

**28.** En outre, le Conseil de l'IRE prévoit d'organiser des sessions d'information pour les contrôleurs afin qu'ils se familiarisent au cadre référentiel des normes ISA. Ces sessions auront pour premier objectif d'assurer une uniformité dans l'exécution des contrôles de qualité.

#### Evolutions normatives

**29.** Considérant l'existence dans le courant de l'année 2010 d'un manuel et d'un logiciel permettant l'implémentation de la norme ISQC-1 au sein des cabinets, le Conseil de l'IRE analysera l'opportunité, en 2010, de proposer au CSPE l'application de la norme ISQC-1 à une date correspondante à celle prévue dans le projet de norme relative à l'application des normes ISA.

**30.** Par ailleurs, le Conseil de l'IRE assurera, en 2010, le suivi approprié de la modernisation des normes.

#### Participation et suivi des travaux de l'IAASB

##### a) Actuellement

**31.** Depuis 2002, le Conseil de l'IRE a décidé de participer activement au développement des normes ISA en prêtant son concours aux travaux de l'IAASB par le biais de sa collaboration au sein de l'*Auditing Working Party* de la Fédération des Experts-comptables Européens (FEE) qui, entre autres, examine et commente les exposés-sondages des normes ISA.

**32.** En 2006, dans le cadre du processus de clarification de l'IAASB, chaque norme ISA a du faire l'objet d'une restructuration voire d'une modification et a été soumise à un processus de consultation publique. Conformément à sa politique, le Conseil de l'IRE a participé activement à ce processus de consultation en adressant des commentaires spécifiques sur les propositions de textes de chaque norme ISA. Ces commentaires ont été repris dans les Rapports annuels (cf. Annexe E1).

##### b) Projets futurs

**33.** Le Conseil de l'IRE continuera à suivre les évolutions de l'IAASB concernant les normes internationales et à adresser ces commentaires relatifs aux exposés-sondages via la Commission des normes au sein de l'IRE et via l'*Auditing Working Party* au sein de la FEE.

## Commission, groupe de travail et cellule

### a) Actuellement

34. Le Conseil de l'IRE a mis en place depuis plusieurs années la Commission SME/SMP. La mission et les objectifs de cette Commission ont récemment été revu afin de viser deux grands thèmes, la promotion d'une communication sur la profession de réviseur d'entreprises d'une part, et le soutien d'un service spécifique aux petits et moyens cabinets de révision par une collaboration entre les petits/moyens et les grands cabinets de révision, d'autre part, et notamment en ce qui concerne le passage aux normes ISA et l'implémentation de la norme ISQC-1.

35. En 2007, le Conseil de l'IRE a créé un groupe de travail spécifiquement destiné à l'implémentation des normes ISA. Ce groupe de travail, composé de réviseurs d'entreprises provenant de grands cabinets, de petits et moyens cabinets ainsi que de *sole practitioner*, a identifié des logiciels d'audit présents sur les marchés européens et étrangers et a pris les contacts nécessaires avec des fournisseurs afin que ceux-ci développent des logiciels d'audit adaptés au contexte belge. Le 26 mai 2009, le Conseil de l'IRE a organisé un forum sur les normes ISA où les fournisseurs ont eu la possibilité de présenter leurs produits (*cf. supra*, n°13).

36. A la suite du forum organisé par le Conseil de l'IRE, une Cellule « *sole practitioner* » a été mise en place afin de constituer un lieu d'échange de réflexions entre les représentants du Conseil de l'IRE et les confrères qui souhaitent contribuer aux activités de l'IRE en traitant des questions professionnelles qui sont spécifiques aux cabinets de plus petite taille (par exemple : les services rendus par l'IRE, l'organisation de ces cabinets, l'application des normes dans le cadre des évolutions internationales).

### b) Projets futurs

37. La Commission SME/SMP, le groupe de travail « implémentation des normes ISA » et la cellule « *sole practitioner* » continueront à exercer leurs missions spécifiques afin d'une part, de disposer de suffisamment d'outils utiles pour l'implémentation des normes ISA et de la norme ISQC-1, et d'autre part, de constituer un lieu privilégié d'échange de vues et de préoccupations des membres de la profession.

## Communications aux réviseurs d'entreprises

### a) Actuellement

**38.** Depuis 2001, le Conseil de l'IRE a sensibilisé la profession sur l'évolution des normes ISA et les travaux de l'IAASB, sur la position du Conseil au regard des normes ISA, sur les travaux effectués par la Commission des normes pour intégrer les principes des normes ISA dans les Normes générales de révision et dans les recommandations, sur l'évolution du processus de traduction des textes des normes ISA (*cf. supra*, n° 21 à 25) et sur les commentaires du Conseil de l'IRE sur les exposés-sondages relatifs aux normes ISA (*cf. supra*, n° 30 et 32), au travers des Rapports annuels et d'articles publiés sur le site internet de l'IRE (*cf. Annexes E1 et E2*)

**39.** Le 10 avril 2007, le Conseil de l'IRE a adressé aux réviseurs d'entreprises une communication relative à l'adoption future de la norme ISQC-1. L'objectif de cette communication était d'attirer l'attention de la profession sur les évolutions internationales et européennes et de sensibiliser les réviseurs d'entreprises et les cabinets de révision sur l'importance d'acquérir une bonne connaissance du contenu de la norme afin de mettre en place un système de contrôle qualité efficace conformément à la norme ISQC-1 (*cf. Annexe E3*).

**40.** Le Conseil de l'IRE a lancé le 6 juillet 2009 une consultation publique sur le projet de norme relative à l'application des normes ISA en Belgique, conformément à l'article 30 de la loi coordonnée de 1953. Le Conseil de l'IRE a reçu 41 lettres provenant aussi bien de réviseurs d'entreprises, que de cabinets de révision représentant leurs associés et collaborateurs, d'institutions ou d'organismes tels que la Commission bancaire, financière et des assurances (CBFA) ou le Conseil Central de l'Economie (CCE). Ces lettres sont intégralement publiées sur le site internet de l'IRE. L'ensemble des commentaires reçus ont été publié sur le site internet de l'IRE, sous le lien suivant : [http://www.ibr-ire.be/fra/normen\\_ontwerpen.aspx](http://www.ibr-ire.be/fra/normen_ontwerpen.aspx) (*cf. Annexe E4*).

**41.** En outre, le Conseil de l'IRE a également publié son avis relatif à la consultation publique lancée par la Commission européenne sur l'adoption des normes ISA. Cet avis a été traduit en français et en néerlandais et est accessible sous le lien suivant : [http://www.ibr-ire.be/fra/nieuws\\_standpunten.aspx?id=4196](http://www.ibr-ire.be/fra/nieuws_standpunten.aspx?id=4196) (*cf. Annexe E5*).

**42.** Enfin, le Conseil de l'IRE informe régulièrement les réviseurs d'entreprises via le site internet, sur les guides et autres outils disponibles au niveau international, et notamment sur les documents établis par l'IAASB intitulés « *Guide to Using ISAs in the Audit of Small- and Medium-sized Entities* (décembre 2007) », disponible en version française, et « *Applying ISAs Proportionately with the Size and Complexity of an Entity* (août 2009) » (*cf. Annexe E6*).



b) Projets futurs

**43.** Le Conseil de l'IRE est conscient que la communication de l'évolution du cadre normatif est primordiale pour la profession et mettra tout en œuvre afin de rendre cette communication la plus efficace possible. Pour ce faire, le site internet de l'ICCI sera adapté, en 2010, afin de prévoir une rubrique spécifique dédiée aux normes ISA et aux différentes communications concernant, notamment l'évolution au niveau international, européen et national, les outils mis à la disposition des réviseurs d'entreprises (notamment les guides de l'IFAC, ...), les textes en français et en néerlandais des normes ISA et des autres normes internationales.

7

## Timing du plan d'accompagnement

Thème	Projet	Timing
Formation	Nouveau séminaire ISRE, ISRS	À partir de 2010-2011
	Adaptation du séminaire d'introduction sur les normes ISA pour SME/SMP	À partir de 2010-2011
	Attention particulière et adaptation du cycle de formation sur les normes internationales	À partir de 2011
	Organisation de séminaires spécifiques normes ISA pour stagiaire	À partir de 2010-2011
Logiciels d'audit et manuels	Session ou journée d'information	15 novembre 2010
	Manuel et logiciel ISQC-1 (Belge)	Mai-Juin 2010
ICCI	Publication Rapport du commissaire conforme aux normes ISA	Septembre 2010
	Manuel ISQC-1	Mai-Juin 2010
	Brochure relative aux exigences de documentation par l'application des normes ISA dans le secteur des PME	2011-2012
	Brochure exemple de dossier de travail ISA pour PME sur base de templates et checklist	2011-2012
Traduction des normes ISA	Traduction des normes ISA clarifiées et de la norme ISQC-1 clarifiée en français	Mars 2010
	Traduction des normes ISA clarifiées et de la norme ISQC-1 en néerlandais	Avril 2010
	Traduction des normes ISRE 2400 et 2410	2010

	Traduction en néerlandais du « <i>Guide to Using ISAs in the Audit of Small- and Medium-sized Entities</i> »	2010-2011
Communications aux réviseurs d'entreprises	Nouvelle rubrique ISA	2010
Guide de contrôle de qualité	Adaptation des guides de contrôle de qualité aux normes ISA	Début 2010
	Sessions d'information pour les contrôleurs	Début 2010
Evolutions normatives	Projet de norme relative à l'application de la norme ISQC-1	2010
	Projet de norme relative au rapport du commissaire conforme aux normes ISA	2010
	Projet de norme complémentaire à la norme ISA 560	2010
Groupe de travail « implémentation des normes » ISA	Inventaire des projets d'implémentation des normes ISA des cabinets et des réviseurs d'entreprises	A partir de 2010
	Organisation d'une évaluation semestrielle relative à l'implémentation des normes ISA auprès des réviseurs d'entreprises	A partir de 2010
Suivi des travaux de l'IAASB	Assurance Engagements on the Proper Compilation of Pro Forma Financial Information Included in Prospectuses ISAE 34XX	Juin 2009 Revised
	ISA Implementation Monitoring	2010 Need for a post-implementation review?
	ISA 610 Using the Work of Internal Auditors	Mars 2010 First proposed draft

	Assurance Reports on a Service Organization's Controls ISAE 3402	Juin 2009 Revised
--	--	----------------------

## **Annexes**

### **Annexe A:** Formation permanente

- **Annexe A1:** Programmes des cycles de formation sur les normes ISA de 2004 à 2007
- **Annexe A2:** Programmes des cycles de formation sur les normes ISA de 2008 à 2009
- **Annexe A3:** Evaluation des séminaires sur les normes ISA de 2005 à 2009

### **Annexe B:** Logiciels d'audit

- **Annexe B1:** Communication du 30 mars 2009 et du 8 mai 2009
- **Annexe B2 :** Liste des logiciels d'audit disponibles sur le marché européen et étranger
- **Annexe B3:** Logiciels d'audit adaptés aux normes ISA et au marché belge
- **Annexe B4:** Digitale NIVRA-praktijkhandboeken

### **Annexe C:** Helpdesk ICCI

### **Annexe D:** Traduction des normes ISA

- **Annexe D1 :** Communication du 24 octobre 2003 concernant la traduction des normes ISA
- **Annexe D2 :** Traduction des normes ISA et reconnaissance par l'IFAC en 2006 et 2009

### **Annexe E:** Rapports annuels et autres communications

- **Annexe E1 :** Extraits de Rapports annuels de 2001 à 2008
- **Annexe E2 :** Articles publiés sur le site internet de l'IRE
- **Annexe E3 :** Communication du 10 avril 2007 relative à la norme ISQC-1
- **Annexe E4:** Consultation publique de l'IRE sur les normes ISA
- **Annexe E5:** Avis de l'IRE relatif a la consultation publique de la Commission européenne sur l'adoption des normes ISA
- **Annexe E6:** Actualités sur les outils et guides d'implémentation des normes ISA

